



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT  
L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre  
Commune s'équipe de PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les  
événements, les informations de coupures  
réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien  
plus encore... seront toujours dans votre poche,  
où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Google PlayStore (Android) AppStore  
(Apple) ou AppGallery (Huawei)



Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les  
infos et alertes des communes sur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

### EDITORIAL

L'année 2020 sera à jamais gravée dans nos mémoires. Qui aurait pu imaginer un tel scénario digne des films de science-fiction. Et la question que tout le monde se pose, combien de temps va durer encore cette épidémie ? il est déjà bien loin le temps où nous pouvions vivre librement, sans contrainte, entouré de notre famille, de nos amis et de pouvoir sortir, voyager, travailler pour certains ... Même si la commune ne semble pas dénombrer trop de cas à l'occasion de cette deuxième vague, il est important de continuer à respecter strictement les règles pour la sécurité de tous et je ne doute pas de la poursuite de vos efforts.

Conformément à notre engagement lors de notre profession de foi, la municipalité vous propose dès à présent un nouveau moyen de communication via votre smartphone à travers l'application « PanneauPocket ». Simple, pratique et rapide, vous recevrez une notification chaque fois qu'un nouveau message sera déposé par la mairie. Contrairement à notre site, grâce à cette application, c'est l'information qui vient directement à vous. Déjà, de nombreuses communes ont fait le choix de s'équiper de ce formidable outil. Une réflexion est à l'étude pour étendre une application spécifique à l'école et au périscolaire.

Le déploiement de la fibre, qui a pris beaucoup de retard dû à la pandémie, se poursuit sur notre commune et devrait se terminer à la fin du premier semestre. Aujourd'hui, environ 65 % des habitations sont raccordables.

Les travaux de reprise des canalisations d'assainissement sur Chevillèle ont pris fin première décennie de décembre, et à cette occasion, compte tenu de l'état de la chaussée après travaux, nous avons fait le choix sur une portion de la rue du Gué, de refaire les enrobés sur toute la largeur de la voie.

L'année 2020 s'est terminée avec de nombreuses études de travaux qui ont fait l'objet de demandes de subventions pour en réduire les coûts de réalisation. Dans l'attente des réponses, nous continuerons à prioriser les investissements en fonction, des urgences mais aussi des capacités financières de la commune.

En cette nouvelle année 2021, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

*Bonne année 2021*

Maxime DUSACQ

**Horaires de la mairie**  
Lundi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00  
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00  
le samedi de 10h00 à 12h00



### ATTENTION

**Horaires de l'agence postale communale**  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h00



**Mairie de SAINT-GERMAIN**

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03 25 75 68 91

Courriel : [contact@mairie-saintgermain.fr](mailto:contact@mairie-saintgermain.fr) Site internet : [www.mairie-saintgermain.fr](http://www.mairie-saintgermain.fr)

Permanence du Maire et des Adjointes le samedi de 10h00 à 12h00

L'agence postale n'est ouverte que les matins.

## LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le Conseil municipal réuni le 17 novembre 2020 :

- a approuvé le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;
- s'est opposé au transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme au profit de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole ;
- a accepté le principe d'attribution d'une carte cadeau de fin d'année offerte au personnel communal et aux bénévoles de la médiathèque ;
- a accordé une subvention à l'association « Solidarité Emploi Service » ;
- a accepté des décisions budgétaires modificatives du budget de la commune et du budget de la Comédie pour le remboursement d'acompte concernant la location de la salle de spectacle.

## VIE DE LA COMMUNE

### Merci à M. GODARD de SUPER U

Par souci d'équité, le gouvernement a annoncé début novembre dernier que les grandes surfaces n'avaient plus le droit de vendre et ce, dès le mercredi 4 novembre 2020 des produits « non essentiels ».

Le magasin SUPER U étant concerné par ces mesures et disposant d'une centaine de pots de chrysanthèmes, M. GODARD en a fait don à la commune, ce qui a permis aux agents des espaces verts de fleurir les lieux publics et en particulier ses monuments aux morts.

La municipalité tient à remercier M. GODARD pour ce geste.



### Distribution de chèques cadeaux aux aînés

Le traditionnel repas offert par la municipalité aux aînés de la commune et organisé par le CCAS n'ayant pu avoir lieu, la municipalité a décidé de leur offrir deux chèques-cadeaux d'un montant de 10 € et 15 € afin de leur permettre d'agrémenter les fêtes de cette fin d'année.

Ces chèques-cadeaux ont été distribués par les membres du CCAS qui leur ont rendu visite. Ils ne peuvent être utilisés que dans les commerces de la commune participant à cette action, ce qui permet, par la même occasion, de contribuer modestement à améliorer la situation des commerçants.



Nous espérons que cette initiative aura pu permettre d'apporter un réconfort aux aînés en cette période difficile. Toute l'équipe municipale ainsi que l'ensemble des membres du CCAS souhaitent aux aînés une bonne année 2021.

### Goûter galette des rois ANNULÉ

Les conditions sanitaires ne permettent pas encore de nous retrouver, nous sommes donc contraints à annuler le goûter de la traditionnelle galette des rois qui était prévu le mercredi 20 janvier 2021.





**NOUVEAU**  
A partir du  
début janvier

## APPLICATION PANNEAUPOCKET

C'était l'un des projets que nous vous avons proposé lors de cette dernière campagne électorale : pouvoir informer et alerter l'ensemble des germinois sur des événements, des alertes qui pourraient se produire de manière inopinée.

Grâce à l'application « PanneauPocket » vous en serez rapidement informés, quel que soit le lieu où vous vous trouvez.

Cette application **gratuite** sera mise en service à compter du début janvier prochain. Vous pourrez ainsi recevoir, dès cette date sur votre smartphone, des notifications dès que la mairie publiera une nouvelle information vous concernant : une coupure d'eau ou d'électricité, une route barrée, un report de collecte de déchets, une alerte météo, etc... Plus besoin de passer devant un panneau pour être informé !

Vous pourrez également être renseignés au sujet des événements importants de toutes les autres communes françaises qui adhèrent à PanneauPocket. Vous pourrez les sélectionner dans vos favoris.

Très simple d'utilisation, cette application ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous les publics.

**Notre conseil : téléchargez et faites télécharger PanneauPocket à votre famille, à vos proches, et à tous ceux qui peuvent être intéressés par les événements survenant dans notre commune... L'information locale est précieuse !**

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre  
Commune s'équipe de PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Google PlayStore** (Android), **AppStore** (Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



### Merci aux résidents du Carmel

La municipalité tient à remercier Anne Sophie, responsable des activités, et les résidents du Carmel pour la réalisation de la décoration de Noël sur les garde-corps de la vélo voie, le long de la RN 77.

Cette décoration vient apporter de la couleur et de la gaieté à la commune en cette période de fêtes.



### La visite du Père Noël à l'école...

Les enfants de l'école, qui ont tous, sans exception, été très sages en 2020, ont eu la visite du Père Noël juste avant les vacances. Pas de photo individuelle souvenir, et pas non plus de gros câlins en cette période de crise sanitaire mais le Père Noël communal, qui a distribué, à chacun, une jolie tasse, accompagnée de son ours en peluche et de son chocolat a fait briller les yeux des enfants.



### Service Animation Jeunesse Enfance

#### L'accueil des mercredis :

##### **Accueil des enfants dans la joie et la bonne humeur malgré un contexte particulier**

Malgré toutes les contraintes imposées par le protocole sanitaire scrupuleusement respecté par les équipes d'animation, le SAJE a accueilli une quarantaine d'enfants durant les mercredis des mois de novembre et décembre. De nombreuses activités ludiques ont pu leur être proposées. Au cours du mois de décembre, plusieurs animations leur ont permis de préparer les fêtes de fin d'année. Le Père Noël est venu déposer les cadeaux au pied du sapin, et les enfants ont ainsi pu déballer de nouveaux jeux de société et puzzles qu'ils pourront découvrir tout au long de cette nouvelle année.



#### L'accueil périscolaire

##### **Reprise des activités périscolaire en janvier :**

Devant l'impossibilité de respecter le non-brassage des élèves prévu par le protocole sanitaire, les ateliers du soir n'ont pu être organisés au cours du premier trimestre.

Dès le début du mois de janvier, ces ateliers, avec des animations par classe, reprendront pour les enfants de la maternelle. Pour les élèves de l'école élémentaire, les séances « pause-cartable » reprendront, sur inscription, les lundis et jeudis et des animations par groupe les mardis et jeudis. Le programme de ces animations sera affiché et présenté aux enfants au cours de la première semaine.



#### La restauration scolaire

Les enfants prennent toujours leurs repas dans deux salles séparées ; ceux de maternelle dans la salle de restauration habituelle, ceux du primaire dans la salle de la Comédie aménagée à cet effet. Ceci nous permet d'accueillir dans de bonnes conditions tous les enfants inscrits en restauration scolaire. Il en sera de même tant que la situation sanitaire l'exigera. Même s'il n'est pas toujours agréable de manger à distance de ses « copains », les habitudes sont maintenant bien prises et acceptées par les enfants.

#### Un repas festif pour le dernier jour d'école

Ludivine, notre cheffe de cuisine avait préparé un repas de Noël que les enfants ont particulièrement apprécié : cocktail de fruits accompagné de ses amuse-bouches, émincé de volaille sauce aux châtaignes avec ses pommes duchesses puis pour terminer Ludivine avait préparé une fabuleuse bûche de Noël au chocolat très joliment décorée.

Le père Noël a dû prendre quelques précautions pour les traditionnelles photos par classe. Après le repas, les enfants de maternelle ont écouté des contes de Noël proposés par les animatrices du SAJE et de la médiathèque, les plus grands ont participé à des jeux préparés par les animateurs.

**Les vacances d'hiver se dérouleront du lundi 22 février au vendredi 05 mars 2021.**

**Dans le contexte actuel, nous privilégions les inscriptions par mail.** Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants pour l'accueil de loisirs 3-12 ans. Nous vous confirmerons l'inscription par retour de mail.

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 29 janvier 2021.**

Pour le club ados, un programme d'activités sera disponible une semaine avant les vacances.

Tel : **03.25.72.52.43**

Mail : **[saje@mairie-saintgermain.fr](mailto:saje@mairie-saintgermain.fr)**

### Le certificat d'urbanisme (CU)

Le certificat d'urbanisme est un document administratif qui précise les règles d'urbanisme applicables à une parcelle donnée. Il ne constitue **en aucun cas** une autorisation de construire et ne remplace donc pas un permis de construire. Sa durée de validité est de **18 mois** à compter de sa signature.

Il existe deux types de certificat d'urbanisme :

- **Le certificat d'urbanisme d'information** : il permet, en l'absence de projet précis, de connaître les règles d'urbanisme applicables au terrain et renseigne sur les dispositions d'urbanisme, l'existence de servitudes d'utilité publique, la liste des taxes et contributions applicables pour un terrain donné.

Ce certificat ne précise pas si le terrain est constructible ou non.

**Le dossier est à déposer au service urbanisme de la mairie en 2 exemplaires. Le délai maximum d'instruction est de 1 mois.**

- **Le certificat d'urbanisme opérationnel** : il précise, en plus des informations données par le certificat d'urbanisme d'information, si la parcelle peut être utilisée pour la réalisation d'un projet donné et donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant

**Le dossier est à déposer au service urbanisme de la mairie en 4 exemplaires. Le délai maximum d'instruction est de 2 mois.**

### Le permis de construire (PC)

Le permis de construire est obligatoire pour toute construction qu'elle soit à usage d'habitation ou non, avec ou sans fondation. Il est également exigé pour les travaux exécutés sur les constructions existantes, lorsqu'ils ont pour effet d'en changer la destination, de modifier leur aspect extérieur ou leur volume ou de créer des niveaux supplémentaires.

**Le dossier est à déposer au service urbanisme de la mairie en 4 exemplaires. Le délai maximum d'instruction est de 2 mois. La durée de validité d'un permis de construire est de 3 ans.**

### La déclaration préalable (DP)

Elle est obligatoire pour toute construction ou travaux dont la surface de plancher est comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup>, pour toute modification de l'aspect extérieur d'une construction existante : modification de toiture, ouverture de fenêtres, vitrine, devanture, clôture, etc..

**Le dossier est à déposer au service urbanisme de la mairie en 4 exemplaires. Le délai maximum d'instruction est de 1 mois. La durée de validité d'une déclaration préalable est de 3 ans.**

### Le permis de démolir

Il est exigé pour la réalisation de démolition des constructions

**Le dossier est à déposer au service urbanisme de la mairie en 4 exemplaires. Le délai maximum d'instruction est de 2 mois. La durée de validité d'un permis de démolir est de 3 ans.**



Tous les imprimés relatifs aux demandes d'urbanisme  
sont accessibles par téléchargement sur le site :

[www.aube.pref.gouv.fr](http://www.aube.pref.gouv.fr)

## LES FORMALITÉS CONCERNANT LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONSTRUCTIONS



Type de réalisations	Surface ou catégorie	Dossier à remplir	Durée maximum d'instruction
Panneaux solaires pour production d'eau chaude ou photovoltaïques	Toutes surfaces	Déclaration préalable	1 mois
Abri de jardin, Abri de voiture, Abri de rangement de bois	Emprise au sol ou surface de plancher comprises entre 5 et 20 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable	1 mois
	Emprise au sol ou surface de plancher > 20 m <sup>2</sup>	Permis de construire	2 mois
Clôtures	En limite de voie	Déclaration préalable avec demande d'alignement	1 mois
	Séparatif avec la propriété voisine	Déclaration préalable	1 mois
Piscine	Inférieure à 10 m <sup>2</sup> et Hauteur de couverture < à 1,80 m	Pas de formalités	/
	Moins de 100 m <sup>2</sup> ou hauteur de couverture < à 1,80 m	Déclaration préalable	1 mois
	Hauteur de couverture > à 1,80 m	Permis de construire	2 mois
Réfection ou modification de façades, d'ouvertures	Toutes	Déclaration préalable	1 mois
Agrandissement de construction dont véranda	Inférieur à 40 m <sup>2</sup> et surface de plancher < à 150 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable	1 mois
	40 m <sup>2</sup> et plus	Permis de construire	2 mois



## Les travaux de réfection de voirie

Troyes Champagne Métropole (TCM) a réalisé des travaux sur le réseau d'assainissement à Chevillèle. Il s'agissait de remplacer le collecteur principal en grès par un nouveau en fonte sur une partie du réseau dans les rues du Gué, Grignon, route de Saint Pouange, et d'effectuer une réparation de fuite route de Laines aux Bois.

Ces travaux sont financés par TCM.

Lors des travaux rue du Gué, la Commune en a profité pour refaire une partie des bordures ainsi que les enrobés dont la moitié des coûts de ces derniers a été prise en charge par TCM.



## Salage et déneigement des chaussées

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, les astreintes hivernales ont repris afin d'assurer, le cas échéant, la viabilité des voiries en cas de chutes de neige ou de verglas.

Il faut souligner que :

- Les rues communales sont à la charge de la commune. Dès les premières chutes de neige ou apparition de verglas, ce sont les services techniques municipaux qui assurent ce service. Si la neige est abondante, la commune fera appel, à M. HONNET, un agriculteur de JAVERNANT, avec qui la commune a passé une convention.

- Les routes départementales telles que la route de Lépine, la rue Louis Guillemin, la rue de l'église, la route de Laines aux bois et celle de Saint Pouange sont de la compétence du Conseil Départemental.

- La RN 77, quant à elle, est du ressort de l'Etat.

**Important :**

- Le trottoir situé devant votre habitation doit être rendu praticable par vos soins comme le prescrit l'arrêté N°2020-190 en date du 17/12/20.

**Attention ! vous pouvez être tenu pour responsable en cas de chute d'un tiers devant chez vous.**



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Rappel des jours de collecte sur SAINT GERMAIN

Déchets Ménagers (OM) : Jeudi

Emballages Recyclables (TRI) : Mercredi

Déchets Verts (DV) : Mercredi après-midi

**collectes hivernales :**

mercredi 20 janvier 2021

mercredi 17 mars 2021

reprise le mercredi 7 avril 2021

**Encombrants :**

Sur rendez-vous au : 03.25.45.27.30

**Une question, un doute, n'hésitez pas à contacter le 03.25.45.27.30**



## Un « cinétir » dernière génération à SAINT-GERMAIN

Les travaux entrepris entre Super U et Euromaster, au chemin du Pont de l'Arche, ont attiré l'attention de bon nombre de germinois.

Deux entrepreneurs aubois ont décidé d'installer dans notre commune un « cinétir » destiné à l'entraînement accompagné d'une armurerie. Les travaux qui ont débuté en septembre dernier devraient être achevés au printemps prochain. Un bâtiment de 860 m<sup>2</sup> sort de terre sur cette ancienne parcelle agricole d'un hectare.

### Un concept allemand !

Tout droit arrivé d'Allemagne, le « cinétir » est un espace permettant un entraînement au tir à balles réelles dans des conditions simulant au mieux les situations dans lesquelles peuvent être confrontés les tireurs. Ceci concerne aussi bien les chasseurs que les tireurs sportifs ou encore les forces de l'ordre.

Une trentaine de ces cinétirs existent en Allemagne, celui de SAINT-GERMAIN sera le 6<sup>ème</sup> en France et le 1<sup>er</sup> en Champagne-Ardennes.

Imaginez une salle de cinéma de 250 m<sup>2</sup> avec la projection d'une action de chasse ou d'une situation réelle pour les forces de l'ordre, les acteurs du cinétir pourront s'exercer avec leurs propres armes dans des conditions simulant au mieux la réalité du terrain. Retrouver toutes les sensations du tir en conditions réelles constitue un entraînement complet pour les tireurs et leur permet de se perfectionner au tir et à la manipulation des armes pour améliorer la sécurité de sa pratique.

Forts de leur expérience, les Allemands proposent un concept complet avec une isolation phonique parfaite du bâtiment aussi bien pour le voisinage que pour les clients à l'intérieur de l'armurerie.

### Un espace pour les passionnés de chasse ou de tir !

Le Département de l'Aube bénéficie d'une grande réputation cynégétique, avec par exemple le massif forestier de Rumilly Chaource connu de tous les chasseurs de France ! 10 000 pratiquants exercent cette activité dans l'Aube, ce qui représente un poids économique annuel de 50 000 000 € et des chasseurs présents sur les 431 communes du Département.

Les adeptes du tir sportif (1000 licenciés dans l'Aube) pourront également trouver ici un lieu idéal pour s'entraîner.

Tous trouveront sur place non seulement une armurerie d'une superficie de moins de 300 m<sup>2</sup> leur proposant tous les produits de qualité répondant à l'exercice de leurs activités mais également un espace d'échanges et de rencontres pour continuer à vivre leur passion tout au long de l'année.

### Mais aussi destiné aux forces de l'ordre

Dans un contexte sécuritaire sans précédent, les forces de l'ordre sont dans une recherche constante de perfectionnement de leurs entraînements. Le cinétir leur permettra de le faire sur des cibles mobiles simulant au mieux les situations réelles auxquelles ils peuvent être confrontés au cours de leurs activités professionnelles.

### Les infos :

Armurerie de Champagne – Autrement Chasse  
225 Chemin du pont de l'Arche  
10120 Saint Germain



[www.autrementchasse.fr](http://www.autrementchasse.fr)  
[autrementchasse@gmail.com](mailto:autrementchasse@gmail.com)





## Rappel : pensez au court-voiturage...

Nous vous rappelons que depuis septembre, Troyes Champagne Métropole a mis en place un **service de court-voiturage pour les déplacements domicile-travail des habitants de l'agglomération**. Le court-voiturage, c'est l'opportunité pour les personnes vivant en zones peu denses de bénéficier d'une meilleure desserte de leur territoire grâce à un réseau d'automobilistes susceptibles de partager leur véhicule le temps d'un court trajet, sous la forme de covoiturage. Cette offre vient compléter le réseau de transport en commun assuré par la TCAT.

Ainsi, TCM propose une application spécialisée dans le covoiturage courte-distance. Cette application, élaborée par la société Karos, recense les parcours des différentes personnes inscrites et met en relation les usagers ayant des déplacements similaires à des horaires concordants.

Cette application se veut également incitative en matière de rétribution : **le conducteur perçoit 2€ par passager plus 10 centimes du km au-delà de 20 km et dans la limite de 50 km, le passager paye 1,35€ dans la limite de 50 km, soit le prix du ticket unitaire de la TCAT.**

Afin d'encourager conducteurs et passagers à pratiquer plus naturellement et plus souvent le court-voiturage, TCM participe à hauteur de 0,65€ à 3,65€ selon le trajet.

De plus, le ticket de court-voiturage permet l'utilisation des bus de la TCAT avant ou après chaque covoiturage.



## BRÈVES

### ETAT CIVIL du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 16 décembre 2020 (\*transcription de décès)



Naissances		Naissances	
Nathan FEUILLEBOIS	07/06/2020	Marlon MATHIEU	29/07/2020
Jules FEUILLEBOIS	07/06/2020	Lyam ZERBO	30/07/2020
Effy HARMAND	20/06/2020	Lina ZOUAK	08/09/2020
Marin STIVALET	23/06/2020	Sahra ZOUAK	08/09/2020
Jade MOUGINOT	25/06/2020	Mila GUERIN	23/09/2020
Mathis SAUTREAU	25/06/2020	Eloi CHANDELLIER BARAT	11/11/2020
Emma HEITZMANN	21/07/2020		



Mariages		Mariages	
Marie-Thérèse PORTIER et Simon VILAYPHIOU	24/07/2020	Khadija ZARIOH et Aziz WAZZI	29/08/2020
Akissi KOFFI et Alain OLTRA	22/08/2020	Lydie THIRI et Bruno PULBY	12/09/2020



Décès		Décès	
Jacqueline DETOURBET veuve DESAUGE	24/10/2019*	Marie-Thérèse LUTEL épouse REGNAULT	22/07/2020
Bernard PRIEUX	25/06/2020	André DAMOISEAU	03/10/2020
Micheline GENNERAT épouse LEBOEUF	26/06/2020	Michel CHEMINANT	31/10/2020



**« Scritch Scratch Dip Clapote ! » :**  
**Samedi 23 Janvier à 15h et à 16h**

Animation lecture autour des albums de Kitty Crowther et autres histoires sur le thème des bruits de la nuit.

A partir de 5 ans,  
 Gratuit, sur inscription



**Exposition « Poka et Mine, Jérôme, Mon ami Jim... » :**

Les personnages extraits des albums de Kitty Crowther se baladent durant le mois de janvier à la médiathèque...

**Une exposition réalisée par les Editions L'Ecole des loisirs et le CNL.**



**« Tapis la nuit » : histoires sur le thème de la nuit ...**

**Vendredi 29 janvier à 10h**

De 0 à 3 ans Durée 25 mn  
 Gratuit, sur inscription



Pour tous les rendez-vous à la médiathèque, l'accueil pour chaque groupe est limité à 6 personnes, ces conditions pourraient éventuellement évoluer en fonction des recommandations sanitaires courant janvier.

**Pour tout renseignement et /ou inscription :**  
**03 25 72 52 35**

**Pendant les vacances de Février**

**« Malle à histoires : Kamishibai »**  
**Mercredi 3 mars à 10h30 :**

Une malle avec des histoires pour découvrir ce petit théâtre d'origine japonaise.

Gratuit, sur inscription



**Après-midi jeux :**

**Jeudi 25 février :**  
**à 14h, à 15h et à 16h**

3 séances avec des jeux choisis : jeux de stratégie, de coopération ... avec Sophie de la ludothèque itinérante La Trottinette.

Gratuit, sur inscription

**Atelier créatif :**

**En janvier et février certains Vendredi à 14h00**

Broderie suisse et petits travaux d'aiguilles avec Michèle Robert, public adultes  
 Renseignement au 03 25 72 52 35



**Café des lecteurs :**

**Vendredi 22 Janvier à 14h et à 16h :**

Rendez-vous autour d'une sélection de livres.  
 Sur inscription



**Samedi 20 février à 10h**

Rendez-vous pour évoquer les nouveautés de la rentrée de janvier  
 Sur inscription



Pendant les fêtes, fermeture

du 24 décembre au 02 Janvier inclus.

Accès à la médiathèque à partir du 5 Janvier :

Avec respect des consignes sanitaires, gel à disposition, port du masque obligatoire dans la médiathèque pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans. Un accès à internet limité : nous consulter. Les documents rendus restent «en quarantaine» quelques jours puis un nettoyage est réalisé avant leur retour en rayon.

L'équipe de la médiathèque, Chantal Guth, Elisabeth Loiselet, Christine Trichot, Viviane et Erick Bartkowiak, personnels bénévoles, Cécile Broudy et Adeline Bayon, bibliothécaires, vous souhaitent de belles lectures et une joyeuse année 2021...



Les horaires d'ouverture de la médiathèque à partir du 05 janvier 2021 :

(Les horaires seront les mêmes pendant les vacances de Février)

Mardi et Jeudi	/	16h-18h
Mercredi	10-12h	/ 14h-18h
Vendredi	/	14h-18h
Samedi	10h-12h	/ 14h-17h



Médiathèque de Saint-Germain  
Centre culturel, rue des Cerisiers  
10120 Saint-Germain  
Tél. : 03-25-72-52-35  
contact@mediatheque-saintgermain.fr  
www.mediatheque-saintgermain.fr

## Nouvelles acquisitions :

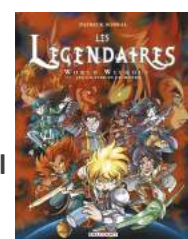
### Romans adultes :

- J'irai nager dans plus de rivières/ Philippe Labro
- La voyageuse de nuit/ Laure Adler
- Le crépuscule et l'Aube / Ken Follett
- La demoiselle à l'éventail / Liliane Mosca
- Les évasions particulières / V. Olmi
- Le jour des cendres / Grangé
- Amerivan Dirt / J. Cummins
- Crénom Baudelaire / Jean Teulé
- Impact / Olivier Norek
- La maison de Charlotte/ Françoise Bourdon
- L'illusion / Maxime Chattam
- L'amour est un dessert qui se mange à deux/ Cecilia City
- L'énergie vagabonde/ Sylvain Tesson



### Bandes dessinées et livres jeunesse :

- Lucky Luke : Un cow-boy dans le coton/ Jul, d'après Morris
- Les légendaires T23 : Les cicatrices du monde / Sobral
- Les Profs : T 23 : Heure de cool
- L'étrange abécédaire / Arrot et Gilbert
- Berlingot et vermicelle / Ber-gounioux et Dormal
- Cavalier du dragon Tome 1 / Funke
- Journal d'un Noob T1
- Comment éduquer ses parents/ Peter Johnson
- Un Noël presque parfait / E. Gravett
- Loupiote / Latteux
- Charlie et la chocolaterie / Dahl
- Les légendaires saga (manga) / Sobral
- Où est Charlie Tout Charlie dans une édition à mettre dans toutes les poches
- Gare aux gorilles (Cabane magique T21)/ Mary Pope Osborne
- Sous le vent de Norlande (Dragons de Nalsara T20)
- Si l'hiver arrive, dis-lui que je ne suis pas là / Ciralo





*Toute l'équipe de votre  
Super U St Germain  
vous souhaite  
une excellente  
année*



**DRIVE**

[coursesu.com](http://coursesu.com)

**SUPER** 

*St Germain*

150 route de Troyes  
10120 SAINT GERMAIN  
Tél. : 03 25 75 93 30

[www.superu-saintgermain.com](http://www.superu-saintgermain.com)

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Notre équipe vous accueille :

**du Lundi au Samedi :**

8h30 à 19h30

**Le vendredi**

de 8h30 à 20h

**Le dimanche**

de 9h à 12h30

**NON STOP**

